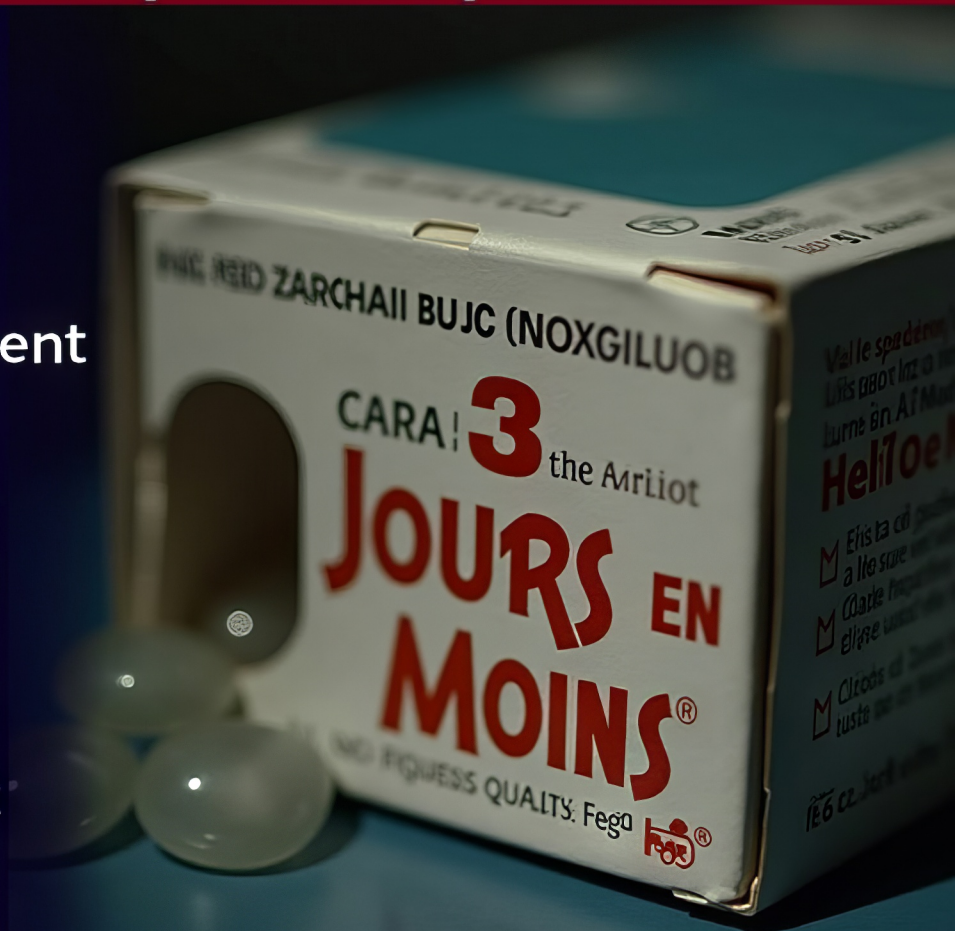


3 JOURS DE CARENCE dans la fonction publique ?

La fonction publique d'État compte parmi le plus faible taux d'arrêts maladie.

Les fonctionnaires ne bénéficient pas d'accord de branche ou d'entreprise qui prennent en charge les jours de carence.

Pire, ils exercent dans des conditions de travail de + en + inhumaines qui emmèneraient n'importe quel employeur du privé aux Prud'hommes !



MAIS LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE VEUT

- IMPOSER 3 JOURS DE CARENCE EN CAS D'ARRÊT MALADIE
- LIMITER LE REMBOURSEMENT À 90% DU SALAIRE

STOP aux mesures populistes et indignes contre les fonctionnaires !

Pour la FSMI-FO , c'est NON !